

devrait être élu membre du Parlement pour y représenter les intérêts des agriculteurs du Bas-Canada. Agréée.

Sur proposition de L. L. S. Désaulniers, écr., M. P. P., une liste de souscription circule pour le paiement des frais de l'organisation, de l'agitation, d'annonces, etc., et se remplit bientôt de noms et de chiffres. Elle produit la jolie somme de \$105.

Des remerciements sont votés au comité central, à M. le Président et à M. le Secrétaire et l'assemblée s'ajourne à 6 h. P. M.

Carabiniers du St. Laurent.

La formation de cette compagnie a été autorisée par un Ordre général de Milice du 19 décembre dernier, publié dans la *Gazette du Canada*.

Compagnie d'infanterie de milice volontaire à Ste. Anne de la Pocatière :

Pour être Capitaine : F. DeGuise, écr. ; pour être Lieutenant : A. Edmond Talbot, gentilhomme ; pour être Enseigne : Firmin H. Proulx, gentilhomme.

Sergents : MM. Jean Schmonth, Joseph Dion et Alexis Deslauriers. Caporaux : MM. Stanislas Ouellet, Siméon Pelletier et Nazaire Lemieux. Trompette : M. J. Albert Pagé.

Soldats : MM. Agapit Caron, Jean B. Amiot, C. O. Dufort, L. H. Damase Comte, Albert Lussier, Clovis Roy, Aug. Fafard, Alphonse Comte, Napoléon Dionne, Joseph Roy, Joseph Parent, Joseph Martin, Louis Lussier, Ovide Méthot, George Audette, Onézime Carrier, Honoré Proulx, J. Gallaher, A. Casgrain, M. Têtu, François Collin, Claude Lizotte, Valier Potvin, Jos. Parent, Alyre Potvin, Alfred Potvin, Chs. Rouleau, Louis Morin, Benjamin Levêque, Narcisse Ouellet, Lazare Chouinard, Germain Lévesque, Napoléon Anctil, Louis Lagacé, Xavier Ouellet, François Cazes, Alphonse Deslauriers, Achille Couillard, François Bouchard, Joseph Lagacé, Silvio Michaud, Joseph Deslauriers, Jean B. Beaulieu, Damase Caron, William Bérubé, et Joseph Ouellet.

ANNONCES.

ECOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE.

LES Vacances de Noël accordées aux Elèves de l'Ecole d'Agriculture se termineront le SEPT de JANVIER prochain.

P. C. DUBÉ, Ptre.,
Directeur.

2 janvier 1862.

MANUEL DES CONGRÉGATIONS

DES

SAINTS ANGES,

A vendre à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes.—Prix : 2 schelins le vol.



BOIS ET FORÊTS.

Département des Terres de la Couronne

Québec, 2 décembre 1862.

AVIS est par les présentes donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans le territoire Chaudière et Madawaska, aura lieu au Bureau de l'Agent des Bois de la Couronne, à Fraserville, (Rivière-du-Loup,) le 20^e jour de janvier prochain.

Conditions de la vente.

Premièrement. Les limites, suivant leur étendue supportée, plus ou moins, seront offertes en vente, par encan public, à un tel point d'enchère, outre la rente foncière ordinaire, que pourra déterminer le département des terres de la Couronne.

Les limites seront adjugées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente foncière de la première saison, devront être payés dans chaque cas immédiatement après l'adjudication.

Secondement. Les personnes à qui les limites seront adjugées, seront tenues de faire tirer les limites, à leurs propres frais, lorsque cela sera nécessaire, conformément aux instructions qui devront être émanées par le département des terres de la Couronne.

Troisièmement. Les licences seront émises, en faveur des adjudicataires, dans l'espace d'un mois, à compter de la date de la vente.

Quatrièmement. Sous tous autres rapports, les limites seront soumises aux règles générales, concernant les bois, maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

On pourra obtenir toutes informations au sujet des limites qui doivent être offertes en vente, en s'adressant, le et après le DEUX du mois prochain, au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Fraserville, ou au département des terres de la Couronne, à Québec.

ANDREW RUSSELL,

Ass.-Commissaire.

2 janvier 1862.

NOUVEAU MARCHAND A SAINTE HELENE.

A la demande de plusieurs personnes influentes de cette paroisse et des paroisses environnantes, le soussigné a cru devoir établir un Magasin de Marchandises Sèches, Grosseries, Quincailleries, etc., où il vendra, pour de l'argent comptant, au

PRIX DE QUEBEC.

EDOUARD CHAPLEAU,

1^{er} décembre, 1862.

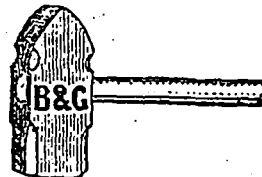
Marchand.

ETRENNES DU JOUR DE L'AN

EDOUARD CHAPLEAU

MARCHAND DE SAINTE HELENE

Vient de recevoir un assortiment très-varié de marchandises sèches. Profitez du bon marché.



POUR LA MESSE DE MINUIT

NOUS avons l'honneur d'annoncer aujourd'hui à nos amis, et au public en général, que vu l'encouragement libéral que nous en avons reçu, nous avons cru à propos d'agrandir de beaucoup notre établissement, en y joignant le magasin voisin et augmenté en conséquence notre fonds de marchandises.

Nous recevons chaque jour des Etats-Unis de magnifiques LUSTRES en cuivre ou de bronze, à l'HUILE DE CHARBON, faits spécialement pour les EGLISES.

Messieurs les Marguilliers des paroisses sont respectueusement invités de diriger leur attention sur ces objets.

On trouvera ici l'assortiment le plus varié et le plus considérable de LAMPES à l'huile de charbon, et de QUINCAILLERIE qu'il y ait à Québec. Instruments agricoles, Ferrures de maison, Ustensils de cuisine, Peinture, Huile, Vitres, Outils de toutes sortes, etc., etc., A bas prix.

Les conditions très-libérales.

BÉLANGER et GARIÉPY.

Québec 9¹/₂, rue Lafabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.



Département des Terres de la Couronne

QUÉBEC, 4 novembre 1862.

AVIS est par le présent donné qu'environ 5275 acres des terres de la Couronne, situées dans le township de LAMBTON, comté de BEAUCE, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont l'intention de le faire, le et après le DOUZIEME jour de décembre prochain, à raison de 40 centins par acre.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'agent local LOUIS LABRECQUE, écr., à Lambton, C. E.

ANDREW RUSSELL,

Ass.-Commissaire.

15 novembre 1862.